

Activités du marché des Titres Négociables à Court Terme (TNCT) et Negociable European Medium Term Notes (NEU MTN)



Conditions Tarifaires au 2 janvier 2020

- 1) **Relatives à la vente de TNCT et de NEU MTN du Crédit Mutuel Alliance Fédérale** (incluant la Banque Fédérative du Crédit Mutuel « BFCM », la Caisse Centrale du Crédit Mutuel « CCCM » et le Crédit Industriel et Commercial « CIC »).

Le CIC et la BFCM ne perçoivent ni ne versent aucune rétrocession ni incitation (*inducements* au sens de la Directive Déléguée 2017/593) dans le cadre de cette activité.

- 2) **Relatives au négoce (achats/ventes) de NEU CP/ECP de tiers émetteurs.**
Dans ce cas, le CIC ou la BFCM sont susceptibles d'assurer les fonctions d'Arrangeur, d'Agent placeur, d'Agent domiciliataire.
Les titres sont négociés sur la base d'une marge d'intermédiation entre prix d'achat et prix de vente.

Dans le cadre de l'entrée en vigueur au 3 janvier 2018 de la nouvelle réglementation relative aux marchés financiers, et conformément à l'article 24.4 de la Directive 2014/65/UE (dite « MIFID2 ») et de l'article 50 du Règlement Délégué 2017/565, nous vous communiquons, via la grille tarifaire standard ci-après, une estimation ex-ante du maximum de coûts et charges que vous pourriez supporter dans des conditions de marché normales.

Les coûts communiqués dans cette grille le sont sur la base d'un montant nominal égal à 1,000,000 d'euros.

Grille tarifaire standard

Instruments financiers	Frais liés au service		
TNCT (NeuCPs, ECPs, LCDs et NeuMTN Emetteur Crédit Mutuel Alliance Fédérale)	Total des frais liés au service	0,00%	0,00 €
	Frais liés à l'instrument financier		
	Total des Coûts liés au Produit	0,00%	0,00 €
NeuCP/ECP d'émetteurs tiers	Frais liés au service		
	Frais uniques - Charge d'intermédiation	0,01%	100,00 €
	Frais unique - Frais de domiciliation	0,005%	50 € HT/ par émission
	Frais courants dont droits de garde ⁽¹⁾	NC	1,50 € HT/par M€/mois
	Coûts de transaction = Droits entrée/ ^{sortie} (Commission de mouvement TTF)	0,00%	0,00 €
	Frais accessoires (frais de recherche)	0,00%	0,00 €
	Frais de surperformance	0,00%	0,00 €
	Total des frais liés au service	0,0168%	168,00 €
	Frais liés à l'instrument financier		
	Total des Coûts liés au Produit		
Rétrocessions(2)	NC	NC	

(1) Frais de garde annualisés pour le total des frais liés au service sur la base du montant nominal égal à 1,000,000 d'euros. Ces frais ne sont dus que si le CIC assure la fonction d'Agent domiciliataire pour le Client.

(2) Rétrocessions : à titre exceptionnel, si une rétrocession devait être versée de la part d'un émetteur, celle-ci sera répercutée dans le prix de vente du Produit au Client. Toutefois, dans ce cas, aucune marge d'intermédiation ne sera prélevée.